

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 27 juillet 2012

Conseillers présents ou représentés : Jacques **BIGRE**, Marie-France **BOURRON**, Alain **COMBE**, Kathy **JOSEPHINE**, Christian **LOYNET**, Robert **MERIAUDEAU** (pouvoir de Bruno **VERDIER**), Catherine **PERRIN-JANAIS**, Bernard **PERTICOZ**, Jean-Pierre **TRICHARD-CORVAISIER** (pouvoir de Jean-Valentin **WOJCIECHOWSKI**).

Robert **MERIAUDEAU**, maire, a en début de séance annoncé la démission de Nicolas **MONDIN** pour raisons professionnelles en date du 12 juin 2012.

Le début de séance a été consacré à l'audition de :

- Tanguy **MALLIER**, architecte, qui propose de tracer des perspectives urbanistiques d'avenir pour la commune, afin de mieux utiliser et valoriser le foncier. Tanguy **MALLIER** a présenté une analyse de la situation actuelle par diapositives. Il fera une proposition chiffrée pour son étude. Le Conseil décidera de la suite à donner au cours d'une prochaine séance.
- Yann **BAILLOT**, directeur de MBTP, qui propose une éventuelle ouverture de carrière en roche massive au Mollard de La Bruyère. Il a expliqué ce qu'est un contrat de forçage. Après son départ, le Conseil a décidé d'organiser une réunion publique d'information sur ce projet de carrière courant septembre.

Le Conseil a reçu diverses informations qui ont donné lieu à discussions :

- demandes d'estimation de la valeur de logements communaux (à La Bruyère, à Cordon – La Pierre) ou de bâtiments et terrains (à Glandieu) qui pourraient être vendus par la commune. La décision de vendre étant arrêtée les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie, notamment pour le tènement foncier de La Pierre (ex-maison Pierre **COTTIN**) qui comprend un bâtiment d'habitation, une grande grange et un terrain constructible de quelque 2 800 m². Par ailleurs le Conseil municipal attend une proposition du Conseil général pour la cession du centre de secours de La Bruyère, local dont le SDIS souhaite être propriétaire ;
- demande de création d'une licence II de débit de boisson présentée par Monsieur Julien **VULLIN** (Vival). Cette demande a reçu un accord de principe du Conseil municipal ;
- organisation du marché du terroir du 15 août et concerts aux abords de la cascade de Glandieu ;
- déviation routière par Cordon pour des travaux de confortement de falaises à La Balme (Savoie) à partir du 30 juillet jusqu'au 31 août 2012. Consulté le maire a fait la réponse suivante au Conseil général de la Savoie en date du 18 juillet : « *A quoi bon solliciter l'avis du maire, puisque les panneaux de déviation sont déjà préinstallés* » au carrefour de la RD 992 et de la RD 19 ...
- modification légère du plan du lotissement communal de La Lince. La modification porte principalement sur l'implantation du transformateur ;
- discussions avec « Brégnier bouge » sur la situation du local de Glandieu mis à la disposition de l'association « Brégnier bouge », association en sommeil... Le Conseil s'est interrogé sur le devenir de ce local quand il sera libéré par « Brégnier bouge » ;
- résultats de l'appel d'offres pour le lancement de la phase 2 de la « Cité de l'enfance » dont le montant H.T s'élève à 1 121 644, 70 euros.

Le Conseil, après avoir délibéré, à l'unanimité, a :

1. **modifié** la délibération relative à la cession du cabinet infirmier à Madame Aurélie **PENARD** en précisant que cette cession se fera au nom d'Aurélie **PENARD** « *ou de toute personne morale de son choix* » ;
2. **décidé** d'acquérir pour la somme de 2 669 euros diverses parcelles de milieux humides (îles de Cuchet) ou de milieux secs (Mont de Cordon au Grandchamp) dont Monsieur Jean **VERNIER** souhaite se défaire. Les parcelles boisées du Mont de Cordon permettront de délivrer des lots d'affouage et celles des îles de Cuchet entreront dans le cadre de la valorisation écologique des milieux humides dans le cadre du « Plan Rhône » et des actions de l'Agence de l'Eau ;
3. **accepté** un devis de 622 euros TTC pour l'ouverture d'une porte entre la salle de repos de la classe enfantine et l'ancienne bibliothèque, afin d'assurer la sieste des jeunes enfants de la classe enfantine... nombreux à la rentrée de septembre prochain. Un devis de 1 911 euros a été également validé pour la pose d'horloges sur le réseau d'éclairage public de façon à couper cet éclairage pendant le cœur de la nuit. Ces horloges seront progressivement installées après consultation du Syndicat départemental d'électricité ;
4. **validé** une modification du règlement annexé au bail de la chasse concernant le nombre de chasseurs non propriétaires ne résidant pas dans la commune ;
5. **porté** un jugement positif sur le rapport d'activité du Syndicat départemental d'électricité pour 2011 ;

6. **voté** une modification du règlement de location des chapiteaux pour permettre au personnel municipal de vérifier que le chapiteau peut être installé sur le terrain du demandeur. Ce déplacement sera facturé 30 euros. Une légère modification sera apportée à la convention de gestion signée avec Madame Annie BOUCHET pour la gestion du camping et de la salle des fêtes ;
7. **renouvelé** le bail de Madame THEZIERS pour son activité de peintre ;
8. **autorisé** le maire à expédier une délibération prise antérieurement (facturation d'un droit de place aux commerçants ambulants).

**Compte-rendu établi par
Robert MERIAUDEAU
Maire de Brégnier-Cordon.**

Affiché le : 30 juillet 2012